

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION BOUÉE D'ESPOIR DU 28 NOVEMBRE 2019

Exercice 01.11.2018 – 31.10.2019  
570 Bouées attribuées = 181 393 €  
Dons reçus = 212 556 €

Les 164 adhérents présents ou représentés à cette 34<sup>ème</sup> Assemblée Générale, nombre élevé dans le secteur associatif, témoignent de leur réel soutien aux bénévoles de Bouée d'Espoir. Comme les années précédentes, le Bureau de l'Assemblée a été constitué par les trois membres du Bureau de l'Association : Arnaud Revenaz, Président, Florence Lacroix, Trésorière, Jacques-Yves Jourdain, Secrétaire.

### **1. LE MOT DU PRÉSIDENT**

#### **1. La 10 000ème Bouée**

L'année que nous venons de vivre fut une année importante pour notre association.

En effet, depuis sa création en 1984 par Jean-Paul Tamas, Bouée d'Espoir a distribué un peu plus de 10 000 Bouées pour un montant d'environ 6 M €.

Si nous avons pu secourir autant de personnes ayant un cap difficile à franchir, c'est grâce à votre soutien, vous tous adhérents-donateurs, entreprises, fondations, personnes physiques.

Au nom de tous ceux que nous avons pu aider, nous vous remercions de tout cœur.

Nous allons fêter cet événement important par deux manifestations, l'une d'ici la fin de l'année, l'autre au début de l'année prochaine.

#### **2. Une année difficile**

Malgré la pertinence de notre association, celle-ci, comme toutes les associations, a connu une année difficile se traduisant par un ralentissement des recettes et, par voie de conséquence, une réduction du nombre de bouées distribuées.

Plusieurs raisons expliquent cette situation :

- Le climat social plutôt morose n'a pas encouragé les entreprises et fondations à nous apporter leur aide. Certaines d'entre elles ont cessé leur soutien ou réduit leurs dons. Heureusement, un noyau de fidèles continue de nous accompagner, et nous leur en sommes très reconnaissants.
- Les donateurs individuels par prélèvement ont diminué leurs dons. Heureusement, les donateurs ponctuels ont accru les leurs. Nous les remercions tous de leur fidélité.
- Le remplacement de l'ISF par l'IFI a continué de faire sentir ses effets et certains adhérents-donateurs ont cessé ou réduit leurs dons.
- De plus en plus de dossiers nous sont soumis qui ne répondent pas à l'équation de notre Association qui, pour mémoire, consiste à apporter une aide à ceux qui ont un cap difficile à franchir, un projet et la ferme volonté de s'en sortir.

#### **3. Tous au concert et au théâtre**

Dès maintenant, notez sur vos agendas les dates du 15 Décembre et du 26 Janvier.

Les deux sont un Dimanche après-midi, permettant ainsi à tous de venir, grands et petits sans générer de fatigue pour la semaine.

Nous sommes heureux de vous proposer ces deux spectacles, rendus possibles par la générosité et le soutien de l'orchestre Vivharmonie le 15 Décembre 2019 et du Théâtre du Ranelagh le 26 janvier 2020.

Votre générosité sera sollicitée afin que nous puissions continuer notre mission.

Nous espérons vous y voir très nombreux et vous remercions d'en parler autour de vous afin que le plus grand nombre vienne partager ces deux événements.

#### **4. Nouveaux administrateurs**

Nous soumettons à votre approbation la nomination de nouveaux administrateurs, à savoir :

- *Alexis Tamas* : nous sommes très sensibles au fait qu'Alexis ait accepté de venir nous rejoindre pour nous aider à continuer la magnifique voie tracée par son père.
- *Colette Brault* : depuis de nombreuses années, Colette s'active sans compter pour Bouée d'Espoir, notamment en organisant, tous les ans, un tournoi de bridge à Montfort L'Amaury qui rencontre un grand succès.
- *Timea Toth* : Avec un immense dévouement et une grande efficacité, Timea suit nos adhérents-donateurs nous permettant ainsi de les solliciter et de les remercier de leur soutien.
- *Jean-François Evrard* : Jean-François anime la délégation Ile de France Est. Nous lui devons notamment d'avoir obtenu, l'an passé, de la part du magazine « Notre Temps », la distinction « Héros de Notre Temps », reconnaissant ainsi la pertinence de notre association

#### **5. Pérennité de Bouée d'Espoir**

La pertinence de notre association se confirme chaque jour.

Au vu du nombre de dossiers qui nous sont présentés et de l'évolution de leur typologie, nous ne pouvons que constater que les besoins d'aide ne vont pas en diminuant.

La détresse est au coin de la rue, la dureté de la vie ne régresse pas, les besoins évoluent.

Nous menons une réflexion sur la typologie des Bouées pour lesquelles nous sommes sollicités.

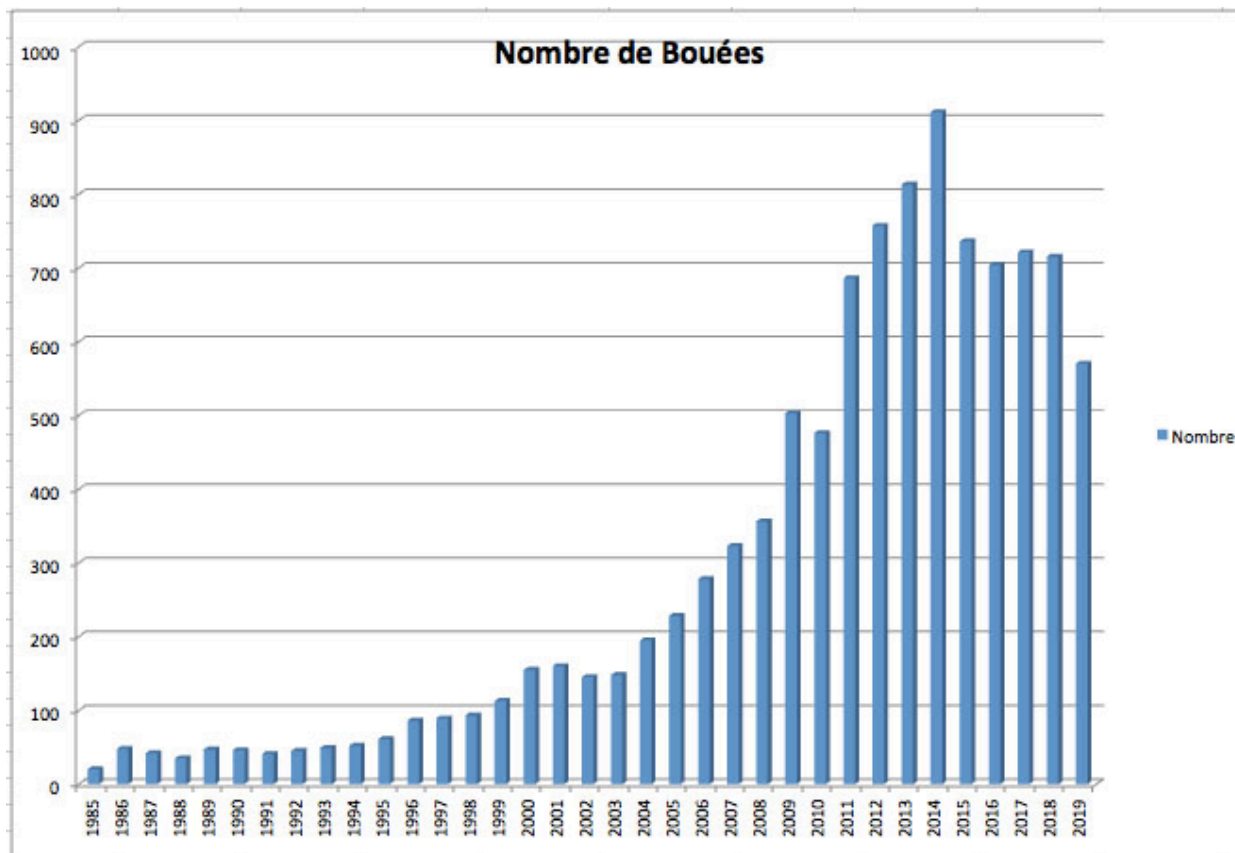
Les équipes de Bouée d'Espoir continuent leur mission avec passion et sont toujours très mobilisées sachant qu'elles peuvent compter sur votre soutien.

La pérennité de Bouée d'Espoir dépend avant tout des donateurs, individuels ou entreprises et fondations. C'est leur générosité qui permettra à Bouée d'Espoir de continuer sa mission.

Aussi, je vous demande avec insistance de continuer à nous soutenir et d'être nos ambassadeurs pour convaincre autour de vous de venir nous rejoindre et nous aider.

## 2. BOUÉES ATTRIBUÉES

Au cours de cet exercice, nous avons pu distribuer **570 Bouées** représentant un montant de **181 393€** (à comparer aux 704 Bouées et aux 226 283 € de l'exercice précédent).



Les sept équipes d'attribution (quatre à Paris et une dans chaque délégation) examinent les dossiers reçus des travailleurs sociaux de diverses associations et structures publiques et y apportent une réponse dans des délais très courts.

Les Bouées sont attribuées dans les domaines de l'habitat, la mobilité, la santé, les enfants, les formalités et autres, pour autant qu'elles s'inscrivent dans notre équation :

***Un cap difficile à franchir + La volonté de s'en sortir + Un projet = une Bou***

### 3. BOUÉES ATTRIBUÉES

Voici quelques exemples de bouées attribuées cette année :

- ❖ Présente sur le territoire depuis 5 ans cette jeune femme de Torcy (77) qui poursuit des études de géographie sociale a choisi de suspendre temporairement son cursus universitaire pour s'engager dans la vie sociale et solidaire. Elle a décidé de créer son entreprise dont le but est la récupération de denrées alimentaires ou de produits divers résultant des invendus de la grande distribution, des industriels ou /et de la restauration pour être redistribués à des associations caritatives.  
Ayant mobilisé ses économies, ne bénéficiant d'aucune allocation chômage, elle recherchait un appui financier : une **Bouée** de 1000 Euros va lui apporter ce petit coup de pouce pour démarrer son activité relevant de l'économie circulaire.
- ❖ Un homme divorcé de 42 ans demeurant à Saint-Denis (93) reçoit son fils de 14 ans le week-end tous les 15 jours. Il n'exerce plus aucune activité depuis 2014 car malvoyant. Pour retrouver une insertion professionnelle adaptée il doit intégrer une formation spécialisée qui l'oblige à disposer d'outils informatiques particuliers.  
Grâce à un montage financier avec différents organismes et une **Bouée** de 300€ il pourra financer un clavier adapté à son handicap, notamment une plage tactile braille qui coûte 4250 €.
- ❖ Cette dame, de 50 ans, divorcée avec un fils de 17 ans à charge a travaillé comme auxiliaire de vétérinaire, enchaînant des contrats en CDD. Devant les difficultés de retrouver un emploi stable, madame décide de s'orienter vers une formation de maître-chien et réussit les tests de sélection. Cette formation située dans le sud de Paris, alors que madame habite le nord-est, nécessite le transport de son chien sur le lieu des cours. Et comme elle n'a ni permis de conduire, ni véhicule elle se retrouve obligée de prendre des taxis. Un prêt du Crédit Municipal assorti d'une **Bouée** de 500€ lui permet de mener à bien son projet.
- ❖ Cette jeune femme de 29 ans, originaire du Kenya mère d'un garçon de 9 ans scolarisé, a acquis le statut de réfugié en décembre 2012. Elle a occupé divers emplois dans le nettoyage, lui permettant ainsi d'économiser pour faire venir son fils dans le cadre du regroupement familial. Dans un souci d'évoluer, madame a été admise pour une formation d'agent d'escale commercial. Pour son financement, Pôle Emploi n'ayant pas répondu dans les délais, une **Bouée** de 1 000€ va lui permettre de suivre cette formation dont elle sortira diplômée.

D'autres exemples de Bouées sont présentés sur le site Internet [www.boueedespoir.org](http://www.boueedespoir.org)

### 4. LES DÉLÉGATIONS

Nos trois délégations continuent activement de déployer leurs efforts pour collecter des dons de la part des adhérents Individuels et des entreprises et attribuer des Bouées.

#### Délégation Ile de France Ouest

Comme depuis de nombreuses années, Colette Brault et son équipe de 5 personnes ont pu renouveler l'organisation du tournoi de bridge de Montfort l'Amaury, reconnu par la Fédération Française de Bridge, permettant ainsi d'accroître la visibilité de Bouée d'Espoir et de collecter quelques dons.

#### Délégation Ile de France Est

Jean-François Evrard et son équipe de quatre personnes ont continué d'attribuer des Bouées dans leur région.

#### Délégation Auvergne Rhône-Alpes

Ghislain de Chatellus, avec l'aide de Christian Guillermo, continue de déployer ses meilleurs efforts pour développer la visibilité et l'activité de Bouée d'Espoir dans sa région.

La plus grande difficulté n'est pas d'attribuer des Bouées, mais de collecter les fonds nécessaires à ces attributions.

L'Association a besoin de l'aide de tous. Tous doivent parler de Bouée d'Espoir et convaincre d'aider notre Association par de nombreux dons.

## 5. RESSOURCES

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons pu collecter un montant de **212 556 €** (à comparer à 233 462 € en 2018).

La part des donateurs individuels est passée de 70% à 84%, alors que celle des entreprises et fondations s'est réduite de 30% à 16%.

### Adhérents Individuels

Nous constatons une légère baisse du nombre d'Adhérents individuels : **426** contre 437 en 2018.

- 49% utilisent le prélèvement mensuel, proportion stable par rapport à 2018, correspondant à un montant annuel moyen de 576 €, en progression également par rapport à 2017 (559 €).
- 51% font des dons ponctuels d'un montant moyen de 269 €, en progression de 12% par rapport à 2018 (239 €).

Les dons par Internet continuent leur progression.

#### Rappel des possibilités de dons :

Don par prélèvement automatique, don ponctuel, legs, Assurances-Vie, donation temporaire d'usufruit, IFI via une Fondation habilitée.

### Adhérents Entreprises et Fondations

L'exercice 2019 a vu **17 entreprises et fondations** nous apporter leur soutien, en nette diminution par rapport à 2018 (25).

Leurs dons se sont élevés à **32 971 €**, en régression également par rapport à 2018 (66.619 €).

Nous remercions très vivement tous ces généreux et fidèles donateurs qui continuent de nous apporter leur soutien.

## 6. SITUATION COMPTABLE

Notre Commissaire aux comptes, *Experts Conseils Associés SAS*, en la personne de Laurent du Sorbier, a approuvé les comptes de l'exercice 2018-2019, résumés ainsi :

RECETTES (€)		DÉPENSES (€)	
Dons reçus	212 556	Bouées émises	181 393
Intérêts bancaires	441	Frais bancaires	1 645
Remboursement de prêts	1 040	Frais généraux	6 583
Bouées annulées	7 211	Frais Site Internet	540
<b>Total Recettes</b>	<b>221 248</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>190 161</b>
Excédent recettes au 31/10/19	31 087	Disponibilités au 01/11/2019	88 304

Fidèle à ses fondamentaux, Bouée d'Espoir a limité ses **frais généraux à 3%**

## 7. LE BUDGET 2019 – 2020

Le budget suivant a été présenté à l'assemblée :

RECETTES (€)		DÉPENSES (€)	
Total Dons	215 000	Bouées distribuées	235 000
Utilisation trésorerie exercice précédent	20 000	Frais bancaires	1 700
Autres recettes	9 000	Frais généraux	7 300
			-
<b>Total Recettes</b>	<b>244 000</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>244 000</b>

## 8. VOTE DES RÉOLUTIONS

### 1ère résolution

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes de l'exercice 2018-2019 arrêtés au 31 octobre 2019, ainsi que le budget de l'exercice 2019-2020, et donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration.

### 2ème résolution

L'assemblée générale approuve l'entrée de Colette Brault au Conseil d'Administration.

Son mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021-2022.

### 3ème résolution

L'assemblée générale approuve l'entrée de Timéa Toth, au Conseil d'Administration. Son mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021-2022.

### 4ème résolution

L'assemblée générale approuve l'entrée de Jean-François Evrard au Conseil d'Administration.

Son mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021-2022.

### 5ème résolution

L'assemblée générale approuve l'entrée d'Alexis Tamas au Conseil d'Administration.

Son mandat arrivera à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021-2022.

### 6ème résolution

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de Jacques-Yves Jourdain. Son mandat arrivera à expiration lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021-2022.

Chacune de ces six résolutions a été approuvée à l'unanimité des membres adhérents présents ou représentés.

## 9. DIPLÔMES D'HONNEUR

Trois diplômes d'honneur Bouée d'Espoir ont été attribués cette année à :

- Immobilière La Grandière
- Mademoiselle Capucine Legrand
- Monsieur Léopold Legrand

La lecture du texte de l'Abbé Pierre, « *Continuons à agir* », a clos l'Assemblée Générale.

***Bouée d'Espoir vous souhaite une très bonne année 2020 !***

BOUÉE D'ESPOIR a été déclarée à la Préfecture le 27 mars 1985. Publication au Journal Officiel daté du 24 avril 1985.

Après l'Assemblée Générale du 28 novembre 2019, le Conseil d'Administration est composé de : Colette BRAULT (2022)- Jean François EVRARD (2022) – Christian GUILLERMO (2021) - Thierry HANNECART (2021) - Jacques-Yves JOURDAIN, Secrétaire du Conseil (2022) - Florence LACROIX, Trésorière (2020) – Père Guillaume de MENTHIÈRE (2020) – Augustin PALUEL-MARMONT (2020) – Bernard PRUGNAT (2021) – Arnaud REVENAZ (2021), Président - Alexis TAMAS (2022) - Tímea TOTH (2022)

Association Loi de 1901, créée en 1985, reconnue d'utilité publique le 14 mars 2017

[www.boueedespoir.org](http://www.boueedespoir.org) – [contact@boueedespoir.org](mailto:contact@boueedespoir.org)